

<https://www.ouest-france.fr/normandie/reville-50760/reville-mobilises-pour-eloigner-les-eoliennes-en-mer-6962870>

## Réville. Mobilisés pour éloigner les éoliennes en mer



Philippe Bas (au centre) est venu dans le Val-de-Saire se rendre compte de l'impact visuel d'un parc éolien offshore. | OUEST-FRANCE

Ouest-France Publié le 07/09/2020 à 05h40

### La mobilisation

Depuis les différentes réunions proposées par le débat public en vue de l'implantation d'un parc maritime de 80 éoliennes devant les côtes du Val-de-Saire, la contestation ne cesse de grandir, tout comme la mobilisation des élus et des particuliers sur les réseaux sociaux.

**« Le parc éolien se composera d'éoliennes d'une hauteur d'environ 300 m au-dessus du niveau de la mer »,** expliquait Luc Picot, secrétaire général de la commission du débat public. Les zones possibles d'implantation divisent. **« À la suite du débat public, l'État aura trois mois pour décider du lieu d'implantation. »**

Les élus du Val-de-Saire ont accueilli, la semaine dernière, le sénateur (Les Républicains) Philippe Bas, pour lui expliquer, de visu, le problème d'une implantation trop proche des côtes.

### **1 300 pétitionnaires**

Sur les réseaux sociaux, ça s'affole également. Cet été, Éloi Asseline, originaire de Réville, lançait une pétition en ligne pour protéger le littoral sairois. **« L'objectif est d'attirer l'attention sur les menaces de ce parc pour ce qui touche au visuel, la pêche et le tourisme qui sont la vie économique du Val-de-Saire »,** explique-t-il.

Il se réjouit d'enregistrer plus de 1 300 signatures pour soutenir la pétition. **« Notre souhait est que ce parc soit implanté hors de vue du littoral. »**

Gilbert Doucet, maire de Saint-Vaast, comme d'autres élus, a préconisé un lieu d'implantation à plus de 50 km des côtes. **« De plus, ça ne générerait aucune côte normande et personne ne verra les éoliennes. Nous rédigeons un cahier d'accueil qui sera adressé au débat public et le bureau de la Communauté d'agglomération du Cotentin travaille dans le même sens. Une motion a d'ailleurs été adoptée le 3 septembre. La zone que nous proposons au large est plus venteuse, ce qui devrait compenser le surcoût d'installation lié à la distance. »**